

# 1. Qu'est-ce que la conscience phonologique ?

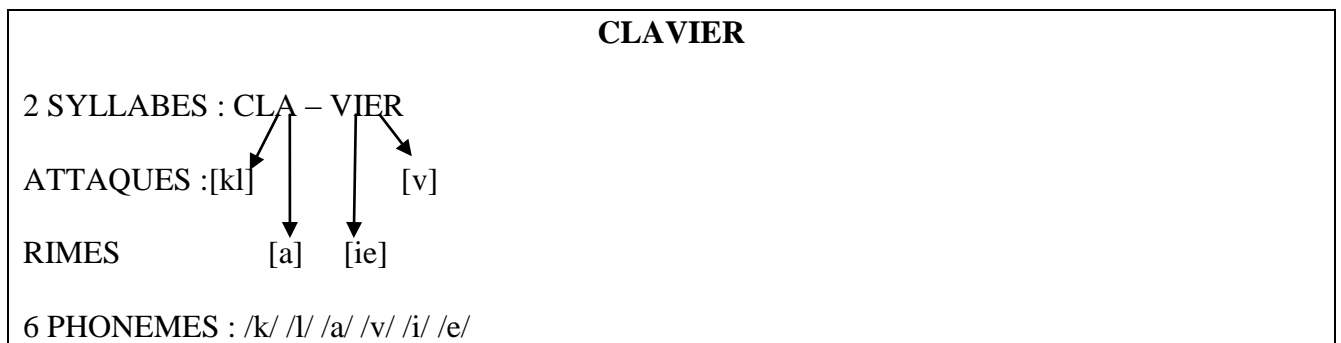
## Définition

**La conscience phonologique** est définie comme la connaissance consciente et explicite que les mots du langage sont formés d'unités plus petites, à savoir les syllabes et les phonèmes. Elle se traduit par la capacité à percevoir et à identifier les différents composants phonologiques et à les manipuler : localiser, enlever, substituer, inverser, ajouter, combiner...

La conscience phonologique se différencie de **la phonologie** au sens strict qui est l'étude des correspondances phonèmes – graphèmes (objet d'étude du CP<sup>2</sup>)

**La conscience phonémique** est le niveau d'abstraction de la conscience phonologique le plus élevé: c'est la capacité à analyser les phonèmes, à les manipuler, à les combiner.

## Les différents niveaux de segmentation phonologique :



**La syllabe :** Une syllabe est un groupe de sons, de phonèmes qui découpe naturellement un mot lorsqu'on le prononce, qui se prononce en une seule émission de voix. C'est un morceau de mot que l'on dit.

La syllabe est décomposable en deux parties : l'attaque et la rime :

**L'attaque** est la consonne ou le groupe de consonnes initiales de la syllabe.

**La rime** est constituée de la voyelle et des phonèmes qui suivent.

**Le phonème :** c'est la plus petite unité sonore du langage oral.

**Le graphème :** c'est la transcription d'un phonème. Ex : on peut proposer les graphèmes *o – au – eau* pour le phonème [o].

**Les pseudo-mots :** des mots qui ne veulent rien dire. Ex : *fraditor*

## **2. L'enseignement de la conscience phonologique dans les programmes 2008.**

### **Deux activités clés en maternelle pour l'enseignement de la conscience phonologique**

Les programmes préconisent trois activités clés à l'école maternelle pour favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire dont deux relèvent de la phonologie, le troisième étant l'entraînement à l'écriture (au sens graphisme) :

#### **1. Un travail sur les sons de la parole**

Les programmes proposent une progression des activités :

a- d'abord un travail sur la syllabe : scander les syllabes puis les manipuler (enlever une syllabe, recombinaison plusieurs syllabes dans un autre ordre...), percevoir une syllabe identique dans plusieurs mots, situer sa position dans le mot (début, milieu, fin)

b- puis un travail sur les sons : (rimes, attaques, phonèmes) les enfants apprennent à discriminer les « sons » et effectuent différentes manipulations : localiser, substituer, inverser, ajouter, combiner...

#### **2. Aborder le principe alphabétique**

Le principe alphabétique c'est le principe de la correspondance entre l'oral et l'écrit : il repose sur le codage des phonèmes grâce aux lettres de l'alphabet.

Il ne s'agit pas de faire acquérir aux enfants toutes les correspondances mais de les familiariser avec ce principe alphabétique, leur faire prendre conscience que le langage oral est constitué de petites unités qui n'ont pas de sens séparément mais qui se combinent pour en produire. Il faut donc leur apprendre à décomposer les mots en syllabes mais aussi à travailler sur les unités phonologiques plus petites que la syllabe.

Pour cette découverte du principe alphabétique, les programmes préconisent quelques activités et supports :

- les imagiers et les abécédaires qui permettent d'aborder la notion de mots
- l'observation de courtes phrases et d'expressions connues : date, titre d'une histoire ou d'une comptine qui permet de comprendre que l'écrit est fait d'une succession de mots où chaque mot écrit correspond à un mot oral.
- La reconnaissance des lettres de l'alphabet (en caractères d'imprimerie et en écriture cursive) en différenciant le son qu'elles codent et leur nom.

### **Les compétences attendues en fin d'école maternelle dans le domaine de la phonologie**

A la fin de l'école maternelle l'enfant doit être capable de :

- différencier les sons
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit
- mettre en relation des sons et des lettres

**PROGRESSION DES COMPETENCES EN CONSCIENCE PHONOLOGIQUE donnée par le MEN**

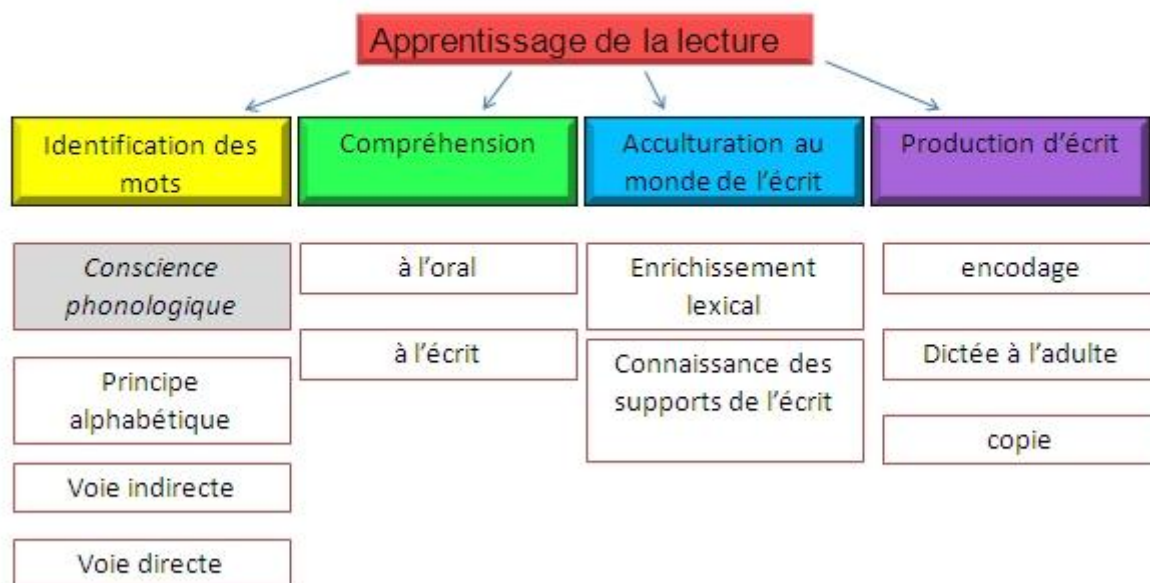
Maternelle			Cycle 2	
Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE1
<p><b>Se préparer à apprendre à lire et à écrire</b></p> <p><b>Distinguer les sons de la parole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ jouer avec les formes sonores de la langue</li> <li>☛ écouter et pratiquer de petites comptines très simples qui favorisent l'acquisition de la conscience des sons (voyelles en rimes essentiellement), redire sur le modèle de l'enseignant et répéter des formulettes, des mots de trois ou quatre syllabes en articulant et prononçant correctement</li> </ul>	<p><b>Se préparer à apprendre à lire et à écrire</b></p> <p><b>Distinguer les sons de la parole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Ecouter et pratiquer de petites comptines très simples qui favorisent l'acquisition de la conscience des sons (voyelles et quelques consonnes : <i>p, t, c (=k), f, s, ch, m, r</i>) en les prononçant correctement (les erreurs systématiques et persistantes de prononciation motiveront une orientation vers une consultation médicale).</li> <li>☛ Dans un énoncé oral simple, distinguer des mots (des noms d'objets...), pour intégrer l'idée que le mot oral représente une unité de sens.</li> <li>☛ Scander les syllabes de mots, de phrases ou de courts textes.</li> <li>☛ Repérer des syllabes identiques dans des mots, trouver des mots qui ont une syllabe finale donnée ; trouver des mots qui riment.</li> </ul>	<p><b>Se préparer à apprendre à lire et à écrire</b></p> <p><b>Distinguer les sons de la parole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Continuer de pratiquer des comptines qui favorisent l'acquisition des sons, ainsi que des jeux sur les sons et sur les syllabes.</li> <li>☛ Distinguer mot et syllabe.</li> <li>☛ Dénombrer les syllabes d'un mot ; localiser une syllabe dans un mot (début, fin).</li> <li>☛ Distinguer les sons constitutifs du langage qu'il a étudiés systématiquement (écoute, prononciation correcte, reconnaissance), en particulier les voyelles, <i>a, e, i, o, u, é</i>, et les consonnes <i>f, s, ch, v, z, j, p, t, c (=k), b, d, g (dur), l, m, n</i>, et <i>r</i> — au-delà des comptines, l'enseignant pourra s'appuyer sur l'écoute d'un conte ludique qui introduit les sons des lettres.</li> <li>☛ Distinguer des sons proches (<i>p/b, d/t, k/g, f/v, s/ch, s/z, ch/j, m/n</i>).</li> <li>☛ Localiser un son dans un mot (début, fin).</li> </ul> <p><b>Aborder le principe alphabétique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Mettre en relation les sons et les lettres : faire correspondre avec exactitude lettre et son, en particulier, les voyelles <i>a, e, i, o, u, é</i> et les consonnes <i>f, s, ch, v, z, j, p, t, c (=k), b, d, g (dur), l, m, n</i> et <i>r</i>.</li> <li>☛ Reconnaître la plupart des lettres.</li> </ul>	<p><b>Lecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Connaître le nom des lettres et l'ordre alphabétique.</li> <li>☛ Distinguer entre la lettre et le son qu'elle transcrit ; connaître les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphies simples (ex. <i>f ; o</i>) et complexes (ex. <i>ph ; au, eau</i>).</li> <li>☛ Savoir qu'une syllabe est composée d'une ou plusieurs graphies, qu'un mot est composé d'une ou plusieurs syllabes ; être capable de ☛ repérer ces éléments (graphies, syllabes) dans un mot.</li> <li>☛ Connaître les correspondances entre minuscules et majuscules d'imprimerie, minuscules et majuscules cursives.</li> <li>☛ Lire aisément les mots étudiés.</li> <li>☛ Déchiffrer des mots réguliers inconnus.</li> <li>☛ Lire aisément les mots les plus fréquemment rencontrés (dits mots outils) 1</li> </ul> <p><b>Ecriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Écrire sans erreur, sous la dictée, des syllabes, des mots et de courtes phrases dont les graphies ont été étudiées.</li> <li>☛ Choisir et écrire de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons.</li> </ul>	<p><b>Lecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus</li> </ul> <p><b>Ecriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances orthographiques et grammaticales</li> </ul>

### 3. Importance de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

#### a) 4 domaines indispensables à l'apprentissage de la lecture

L'apprentissage de la lecture repose deux activités **d'identification des mots** et de **compréhension de textes** qui permettent d'acquérir les clés techniques de la lecture que les enfants devront réinvestir dans des activités de **production de textes** et de familiarisation avec les textes écrits ou **acculturation au monde de l'écrit**.

### Place de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture



Ces quatre domaines n'apparaissent plus aussi clairement que dans les programmes de 2002 mais les contenus définis par les programmes 2008 les laissent entrevoir :

« Les élèves s'entraînent à déchiffrer et à écrire seuls les mots déjà connus », « reconnaître la signification des mots » « prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte » « ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes » « la lecture de textes du patrimoine permet d'accéder à une première culture littéraire » « ils apprennent à rédiger un texte court »

#### b) Importance de la conscience phonologique

C'est dans le domaine de l'identification des mots qu'apparaissent la conscience phonologique et le principe alphabétique.

De nombreuses recherches ont démontré que la conscience phonologique (aptitude à percevoir et à se représenter la langue orale comme une séquence d'unités phonologiques) joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture, dans la mesure où la lecture repose

pour partie sur la capacité à établir des relations entre les phonèmes (constituants de l'oral) et les graphèmes (constituants de l'écrit).

Le lien entre conscience phonologique et lecture s'explique par le fait que l'orthographe française est une orthographe alphabétique où les caractères « graphèmes » représentent une unité sonore « phonème ». Pour maîtriser le principe alphabétique, l'élève doit donc avoir acquis un niveau minimum de conscience phonémique.

Le document d'application « Le langage à l'école maternelle » nous donne des repères concernant les capacités phonologiques des enfants.

Les enseignants doivent conduire les élèves à comprendre le principe alphabétique : cela ne signifie pas qu'ils ont acquis les correspondances graphèmes/phonèmes, mais cela signifie qu'ils ont compris que l'écrit code l'oral, que des lettres ou des groupes de lettres (les graphèmes) représentent des unités distinctives de la langue orale (les phonèmes) assemblés en syllabes.

**« Il faut casser du sens pour le réduire en syllabe, puis casser l'unité sonore de la syllabe pour parvenir aux sons transcrits par les lettres de l'alphabet. » (Danon Boileau, 1998, p 207)**

Le développement des habiletés de conscience phonologique permet :

- le dépistage des enfants qui présentent un risque de développer des problèmes d'apprentissage de la lecture
- la prévention des difficultés d'apprentissage auprès des enfants à risque grâce à une intervention précoce
- l'amélioration des performances en lecture et en écriture des lecteurs normaux
- l'amélioration des performances en lecture et en écriture des enfants en difficulté
- l'amélioration de la compréhension en lecture
- l'amélioration de la mémoire verbale de travail (La mémoire verbale de travail retient l'information pour 30 secondes environ. Elle est très utile pour retenir les consignes, le début d'un mot pendant qu'on en lit le reste, etc. C'est une mémoire qui peut être en difficulté si la personne a un problème d'attention.)
- l'amélioration de l'orthographe

## 4. Comment développer la conscience phonologique ?

### 4.1 Des principes didactiques

Les activités de conscience phonologique visent à s'intéresser à la langue pour elle-même, à passer de l'activité langagière ( la communication) porteuse de sens à une activité centrée sur la dimension linguistique (code ou fonctionnement de notre système d'écriture), à traiter le langage comme un objet autonome que l'on peut étudier d'un point de vue strictement phonologique, comme matériau sonore, indépendamment du sens qu'il véhicule.

#### 4.1.1 construire une planification de l'enseignement

Cette planification repose sur l'examen de 3 types de critères :

- **Des critères relatifs à la nature des unités linguistiques**( les syllabes, les rimes, les attaques, les phonèmes) et à **leur position** : syllabe en position initiale, interne, finale, phonèmes en attaque, en rime, en position interne.

Comme le préconisent les programmes et prenant en compte les résultats des recherches en psychologie cognitive, il convient d'assurer une programmation des apprentissages :

- 1) il faut d'abord commencer un travail sur **la SYLLABE**, cible principale de la GS qui doit être atteinte par TOUS les élèves de GS avant le début du CP.
- 2) Puis il conviendra de travailler sur **LES RIMES** pour aller progressivement via
- 3) l'opposition **ATTAQUE/RIME** vers
- 4) le **PHONÈME**, très difficile avant l'apprentissage de la lecture, en particulier les consonnes. Commencer d'abord par les voyelles puis aborder les consonnes qui « chantent » longtemps (/f/, /v/ , /r/, /s/

De même il est plus facile de travailler sur la position initiale, puis finale et enfin intermédiaire.

- **Des critères relatifs à la nature des opérations intellectuelles mobilisées** en compréhension et/ou en production. Il faut prendre soin d'alterner des tâches de :

- 1) Comparaison d'éléments phonologiques
- 2) Catégorisation : découvrir une règle de tri, appliquer cette règle
- 3) Transformation d'éléments phonologiques : dénombrer, modifier dans la prosodie (accentuer une syllabe, la prolonger) ex :segmenter, fusionner, enlever, ajouter, substituer, inverser

#### 4.1.2 Adapter le rythme de progression

#### 4.1.3 Utiliser un vocabulaire précis

Chacun choisira son métalangage (le langage de travail). On peut cependant recommander d'utiliser les termes de mot, syllabe, son (pour les phonèmes et les groupes consonantiques comme [tr]).

### 4.2 Des principes pédagogiques

Pour amener les enfants à déplacer leur attention sur l'aspect sonore du langage, il faut proposer un dispositif structuré, précis, explicite et répétitif qui les aident à mieux comprendre les objectifs visés et ce qu'ils sont censés apprendre.

#### 4.2.1 L'emploi du temps

Il est judicieux de prévoir une plage horaire immuable et quotidienne de 20 à 30 minutes. Par exemple, s'il s'agit d'une classe MS/GS, l'activité peut se dérouler avec les GS à 13h30 pendant la sieste des MS, puis avec les MS à 15h30 pendant que les GS sont sur des ateliers en autonomie ou avec l'ATSEM.

Ainsi les enfants savent ce qu'ils vont aborder à ce moment-là et adoptent l'attitude requise pour répondre favorablement au contrat didactique.

#### 4.2.2 Une organisation en collectif

Les séances se déroulent en collectif, mais chaque enfant intervient individuellement, ce qui permet de déceler les difficultés, les besoins de chacun et d'envisager des ateliers de soutien ou de renforcement lors de l'aide personnalisée, par exemple.

Durant ce moment collectif, la communication entre les enfants et la participation de tous est facilitée pour :

- reformuler une consigne
- justifier le choix d'un élève
- corriger
- améliorer l'analyse d'un mot en fonction de la consigne
- la formulation des actions à mener pour réussir (le métalangage)

#### 4.2.3 Un matériel connu de tous

Il est important que **les supports** soient **familiers pour les élèves** : privilégier le travail sur les prénoms de la classe, puis sur le nom des objets de leur imagier de référence. Les cartes de cet imagier appartiennent à des catégories très connues des enfants

- Soit parce qu'ils les ont rencontrées à travers les thèmes abordés durant les premières années de maternelle : les saisons, la météo, la forêt, le cirque, le corps humain...
- Soit parce qu'elles font appel à leur affectif : les jouets, les animaux, les desserts, les légumes...
- Soit parce qu'elles évoquent leur quotidien : les vêtements, la ville, la ferme...

**Les cartes sont épurées** pour éviter que les enfants ne cherchent à décrire ou ne soient submergés par une multitude de détails, de couleurs qui les empêchent de se centrer sur les propriétés sonores des objets à analyser.

Elles permettent de construire des jeux pour les activités en collectif et en autonomie, elles facilitent l'action des enfants.

Il faut s'assurer de la compréhension lexicale des enfants avant d'amorcer un travail en conscience phonologique. Il est intéressant de pratiquer des petits jeux de catégorisation en manipulant les cartes afin de familiariser les élèves avec les différents champs lexicaux et un vocabulaire précis (cf : CATEGO)

Il pourra par la suite se rendre compte que des mots de registres très différents peuvent être classés ensemble :

- PAPILLON et PAPILLON car ils finissent par [on] alors que COCCINELLE devra être exclu même si c'est un insecte comme le papillon
- RADIS et POMME DE TERRE sont certes des légumes mais ils ne peuvent pas être classés ensemble si la tâche consiste à placer dans un même groupe les mots ayant le même nombre de syllabes.

Pour créer un imagier on peut s'appuyer sur les outils :

- l'imagerie de la classe maternelle, classeur qui compte 1250 dessins de personnages, animaux, objets et situations de la vie courante (34€)
- le CD édidoc, l'imagerie de la classe (37€)
- l'imagier, 240 cartes, édité chez RETZ, par S Cèbe, R Goigoux et L. Paour (42€)

#### **4.2.4 Un scénario identique pour toutes les séquences: trois types de tâches**

Chaque séquence s'organise autour de trois types de tâches :

##### **a) la tâche principale**

Elle permet de rappeler ce qui a été appris lors des séances précédentes, de présenter clairement l'objectif, de donner la consigne, de traiter des exemples, de permettre à chaque enfant d'agir.

##### **b) la tâche de transposition**

Elle s'appuie sur la même compétence cognitive mais en apportant quelques variables didactiques pour réinvestir la compétence travaillée en l'adaptant à une autre situation.

##### **c) Une tâche de transfert : mise en place de petits exercices ayant pour but d'automatiser les compétences nouvellement acquises**

#### **4.2.5 Un travail de métacognition**

Il s'agit de faire verbaliser les enfants sur les tâches à accomplir, sur les procédures utilisées.  
Exemple :

Les enfants ont comparé des syllabes à une syllabe modèle « LO », puis ils ont dit si cette syllabe était présente ou pas dans des mots.

La réflexion méta porte sur la procédure de comparaison : pour pouvoir comparer le modèle et les autres syllabes, il faut bien se rappeler le modèle (le garder en mémoire) parce qu'on ne peut pas entendre en même temps le modèle et les autres syllabes.

*Document réalisé à partir de l'ouvrage « PHONO » de S Cèbe, R Goigoux et L Paour et des programmes 2008*